



Réunion ordinaire

Le 25 février 2014

**PROCÈS-VERBAL  
DE LA RÉUNION ORDINAIRE  
DU CONSEIL SCOLAIRE CENTRE-NORD**

**Le 25 février 2014  
à 18 h**

---

**PRÉSENCES :**

Karen Doucet, Présidente  
Kevin Bell, Vice-président  
Nathalie Lachance, Conseillère  
Denis Lefebvre, Conseiller  
Nicole Lorrain, Conseillère (par vidéo-conférence)  
Ismail Osman-Hachi, Conseiller  
Ronald St-Jean, Conseiller

Henri Lemire, Directeur général  
Nicole Bugeaud, Directrice générale adjointe  
Josée Devaney, Secrétaire-trésorière

---

**ORDRE DU JOUR**

054-13-14 Kevin Bell propose l'adoption de l'ordre du jour de la réunion ordinaire du 25 février 2014 avec l'ajout suivant :  
5.7- Modèle de gouvernance.

ADOPTÉE

**ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL**

055-13-14 Kevin Bell propose que le Conseil adopte le procès-verbal de la réunion ordinaire du 21 janvier 2014.

ADOPTÉE



Réunion ordinaire

Le 25 février 2014

MODÈLE DE GOUVERNANCE

- 056-13-14 Kevin Bell propose que le Conseil entreprenne un processus de consultation auprès des parents et de la communauté francophone dans le but d'établir une égalité de représentation publique/catholique dans un modèle de gouvernance renouvelée. Par la suite, le Conseil entreprendra des pourparlers avec le ministre de l'Éducation dans le but de formaliser un modèle de représentation égalitaire à implanter lors des prochaines élections scolaires.

ADOPTÉE

PROLONGATION DE LA RÉUNION

- 057-13-14 Ronald St-Jean propose que le Conseil prolonge la réunion jusqu'à 22 h 30.

ADOPTÉE

GYMNASE- ÉCOLE LA PRAIRIE

- 058-13-14 Nicole Lorrain propose que le Conseil approuve l'entente pour l'agrandissement du gymnase de la nouvelle école La Prairie au coût de 600 000\$ et s'engage à verser un première tranche de 400 000\$ au Gouvernement de l'Alberta et s'engage à rembourser les autres 200 000\$ ultérieurement tout en reconnaissant sa responsabilité de continuer à revendiquer une résolution à cette question d'iniquité sur le plan de l'équivalence.

ADOPTÉE

HONORAIRES- RÉUNIONS PLÉNIÈRES

- 059-13-14 Denis Lefebvre propose que les honoraires pour les réunions plénières du Conseil soient de cent soixante dollars (160\$) par réunion.

ADOPTÉE



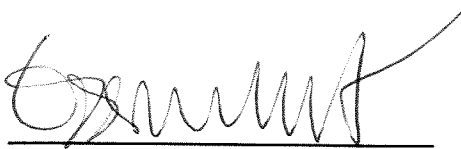
**Réunion ordinaire**

**Le 25 février 2014**

**LEVÉE DE LA RÉUNION**

060-13-14 Ismail Osman-Hachi propose la levée de la réunion à 21 h 55.

**ADOPTÉE**

  
\_\_\_\_\_  
Présidente

  
\_\_\_\_\_  
Secrétaire-trésorière

P:\WINWORD\REUNCONSEIL\PV\2013-2014\PVP20140225.doc